

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 25 MAI 2017

SOMMAIRE

- 1) Il mijote quoi ce gouvernement
- 2) Benoît Hamon soutient à...
- 3) L'esprit est de retour !
- 4) Les trois en route contre la loi travail
- 5) Après la politique voici la déroute financière
- 6) Opportunisme et peur de perdre son siège
- 7) Juju réveille toi...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Réforme du code du travail : même Bruxelles estime que Macron n'en a pas besoin



POUR BRUXELLES, PAS BESOIN EL KHOMRI 2, OU MACRON 3.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'Union européenne ne plaide pas pour qu'Emmanuel Macron mène plus loin la réforme du code du travail. A Bruxelles, on est déjà très content de la loi Travail de Myriam El Khomri !

Cela va en surprendre plus d'un : la Commission européenne ne recommande pas une libéralisation du marché du travail par la refonte du code du même nom. On l'apprend en lisant les « recommandations pays » envoyées cette semaine aux 28 gouvernements de l'Union européenne.

Dans le chapitre consacré à la France, on trouve bien sûr l'obligation de ramener le déficit public sous les 3% du PIB ou la « consolidation des mesures de réduction du coût du travail » (en clair, la transformation du CICE en baisse définitive des cotisations sociales), ou encore la réduction de l'impôt sur les sociétés. Des antiennes aussi vieilles que le pacte de stabilité européenne.

Mais lorsqu'on aborde le social, on ne lit que la nécessité d'« améliorer l'accès au marché du travail des demandeurs d'emploi (merci Bruxelles pour une idée aussi nouvelle...), notamment les travailleurs les moins qualifiés, les immigrés... ». Nulle mention d'une réforme du code du travail, pourtant la première à l'agenda d'Emmanuel Macron, qui a pris personnellement le dossier en main en recevant seul les dirigeants des centrales syndicales à l'Elysée.

"La réforme portée par loi El Khomri est déjà un modèle pour l'Europe"

Commentaire d'un haut-fonctionnaire de la commission : « La réforme portée par loi El Khomri est déjà un modèle pour l'Europe ». Donc pas besoin d'aller plus loin en détricotant davantage encore les relations sociales. Le silence de Bruxelles (qui ne s'oppose pas non plus aux projets présidentiels) sous-entend que cela n'apportera rien à la croissance de la France, ni à la compétitivité des entreprises tricolores.

Emmanuel Macron pourra certes arguer que les réformes, il faut les faire pour le pays, pas pour plaire à la commission européenne. Vrai, mais il lui reste à prouver qu'elles servent l'intérêt général...



par Hervé Nathan
Directeur adjoint de la rédaction



II) Toulouse: Benoît Hamon soutient Salah Amokrane (EELV)... contre le député socialiste sortant

LEGISLATIVES L'ancien candidat à la présidentielle a décidé d'appuyer la candidature de Salah Amokrane, ex-leader des Motivé-e-s, soutenu par les écologistes sur la 2e circonscription de Haute-Garonne...



Benoît Hamon lors d'une émission de télévision. — Villard / SIPA

Durant la campagne des présidentielles, il était son conseiller sur les questions de justice sociale et d'égalité. Benoît Hamon a officiellement apporté son soutien à Salah Amokrane, candidat soutenu par Europe-Ecologie-les-Verts sur la 2e circonscription de la Haute-Garonne.

Une nouvelle qui ne devrait pas ravir le député socialiste sortant, Gérard Bapt, qui avait durant la campagne des présidentielles apporté son parrainage au candidat socialiste.



Amokrane Salah @salah_amokrane
Merci à @benoithamon qui m'apporte son soutien aux #legislatives2017.
Motivé pour renouveler la gauche et l'assemblée! #3102 @CecilePeguin

Mais pour le député des Yvelines, l'ancienne tête de liste des Motivé-e-s aux élections municipales toulousaines de 2001 « incarne le renouvellement véritable dont notre assemblée a besoin : des femmes et des hommes forgés par les combats de terrain ».

Certains pourraient y voir une allusion à peine voilée à la candidature de Gérard Bapt, élu pour la première fois en 1978 et qui brigue un neuvième mandat.

Benoît Hamon a lui décidé d'accorder toute sa « confiance » à Salah Amokrane dont les frères sont les chanteurs de Zebda, Mouss et Hakim.



MAIS AUSSI

1) Vallaud-Belkacem, Valls, Hidalgo, Hamon... A chacun sa reconstruction de la gauche

A trois semaines des législatives, les initiatives se multiplient chez les socialistes pour tenter d'échapper à une catastrophe annoncée et, surtout, préparer l'après.



Najat Vallaud-Belkacem, Manuel Valls, Benoît Hamon et Anne Hidalgo. (Reuters)

Mission sauve-qui-peut chez les socialistes. La campagne des élections législatives qui commence s'annonce rude pour Solférino. Non seulement la majorité actuelle à l'Assemblée nationale vit sans doute ses derniers jours, mais le nombre d'élus pour la prochaine législature s'annonce faible... Si bien que le scrutin des 11 et 18 juin prochains risque d'être mortifère pour le Parti socialiste. Aussi, la direction tente de sauver les meubles. Lundi sur France Inter, le premier secrétaire Jean-Christophe Cambadélis a appelé les électeurs à envoyer "le maximum de députés", pour que "les valeurs de justice sociale soient représentées et défendues" au Palais Bourbon.

Mais "l'après" législatives, ce moment où il faudra compter ses troupes et reconstruire la famille socialiste, est déjà dans toutes les têtes. Même Jean-Christophe Cambadélis a jugé qu'il n'était "pas impossible" que le parti change de nom, voire même de siège, plus de 35 ans après son installation rue de Solferino. L'enjeu? Refonder une force de gauche, entre Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron. D'autres initiatives ont fleuri ces derniers jours, sous l'impulsion des principales figures actuelles du PS. On fait le point.

Valls, Touraine, El Khomri... Les "progressistes" affichent leur attachement à Macron



La diffusion depuis ce week-end des premières affiches électorales a réservé une surprise : plusieurs candidats PS font clairement le choix de participer à la majorité d'Emmanuel Macron. Cela n'est pourtant pas la décision de leur parti, a rappelé Jean-Christophe Cambadélis lundi, critiquant cette "petite quinzaine de candidats qui s'affichent avec la formule majorité présidentielle". C'est notamment le cas des ex-ministres Myriam El Khomri et Marisol Touraine. Si la première a conservé le logo - en petit - de son parti, ce n'est même pas le cas de la seconde. La République en marche d'Emmanuel Macron avait de son côté pris la décision de ne pas investir de candidats dans une cinquantaine de circonscriptions où peuvent être élues des personnalités de gauche et de droite susceptibles de rejoindre la future majorité. Cela concerne aussi le "hollandais" Stéphane Le Foll, également prêt à travailler avec Macron.

La situation est un peu différente pour Manuel Valls et Malek Boutih puisque ceux-ci, en rejoignant tôt Emmanuel Macron dans la campagne présidentielle, ont en plus perdu l'investiture du PS. Au-delà donc du nombre de députés socialistes qui siègeront dans la prochaine Assemblée, il faudra regarder de près leur identité. Car il n'est pas impossible que les élus PS pro-Macron soient plus nombreux que les autres qui s'estimeront dans l'opposition.

Vallaud-Belkacem, Fekl, Faure... Douze figures du PS pour refonder le parti



Lundi dans Libération, c'est un autre message qu'ont voulu porter douze personnalités du Parti socialiste. Parmi eux : les anciens ministres Najat Vallaud-Belkacem, Mathias Fekl et Estelle Grelier, mais aussi le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale Olivier Faure, la présidente du conseil régional d'Occitanie Carole Delga, les maires de Nantes et Rennes Johanna Rolland et Nathalie Appéré et plusieurs proches de Manuel Valls (Olivier Dussopt, Mathieu Klein). Les auteurs appellent à voter "à gauche" aux législatives et assurent qu'il est possible d'incarner un espace entre Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron. "L'avenir de la gauche ne réside ni dans une lente dérive gauchiste (...) ni dans la voie du social-libéralisme", écrivent-ils.

Dès à présent, ces figures proposent donc de "réinventer la gauche". "Pour nous, c'est au sein d'un Parti socialiste profondément rénové, refondé, [que ce projet] doit se réaliser", font valoir les signataires. Najat Vallaud-Belkacem et Matthias Fekl, qui avaient fait campagne pour Benoît Hamon

lors de cette présidentielle, auront fort à faire face à des candidats "marcheurs" aux prochaines législatives.

Hidalgo, Aubry, Taubira... Le choix de l'anti-parti



Dans la foulée du second tour, le mercredi 10 mai, plus de 200 personnalités ont lancé un "mouvement d'innovation pour une démocratie européenne, écologique et sociale", baptisé "Dès demain". Avec, comme principales têtes d'affiche, le trio Anne Hidalgo-Martine Aubry-Christiane Taubira - qui avait déjà tenté de former un "Carrefour des gauches" fin 2016 -, le hamoniste Mathieu Hanotin, l'ex-vallsiste Luc Carvounas et l'écologiste Karima Delli, mais aussi des personnalités comme l'écologiste Yann Arthus-Bertrand, l'humoriste Christophe Alévêque ou la philosophe Dominique Méda.

La maire de Paris, qui a déjà dit être prête à assumer la présidence de ce mouvement, réfute vouloir fonder un nouveau parti politique mais inscrire au contraire cette initiative dans "la société civile", en faisant émerger notamment des solutions locales. Certains y voient toutefois la naissance d'une écurie pour accompagner Anne Hidalgo, notamment dans la perspective de la présidentielle de 2022. Et à plus court terme, évoquait Libération, une tentative de reprise en main du PS par les aubrystes dans la perspective d'un prochain congrès, dont l'échéance n'est pas fixée.

Hamon, le pari du mouvement transpartisan



Le même jour que le lancement de "Dès demain", Benoît Hamon annonçait de son côté la naissance d'un autre mouvement dans la foulée des législatives, le 1er juillet. Un mouvement "transpartisan", "qui dépassera les étiquettes politiques", a assuré le candidat PS à la dernière présidentielle, affaibli dans son propre parti par son score (6,36%). Les hamonistes assurent que cette initiative n'est pas contradictoire avec celle portée par Anne Hidalgo, c'est pourquoi certains d'entre eux se retrouvent signataires du texte fondateur de "Dès demain". Mais le futur mouvement de Benoît Hamon, tout en se revendiquant lui aussi de la société civile, va s'attacher à recréer "une maison commune" de la gauche, entre le PS et ses alliés. Le député des Yvelines, dont la réélection est loin d'être assurée le mois prochain, veut ainsi capitaliser sur son alliance avec EELV et attirer les communistes, en rupture avec La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon.



LAPRESSEENREVUE.EU

2) Législatives 2017: les candidates plus nombreuses qu'en 2012

Il y en a précisément 695 de plus. Soit une hausse de 2 points sur l'ensemble des candidats.

Romain Hereros Journaliste politique



AFP

Il y a toujours moins de candidates que de candidats aux législatives (mais ça s'améliore).

Pour ces élections législatives 2017, les femmes sont (légèrement) plus nombreuses qu'en 2012. Du moins sur la grille de départ. En effet, sur les 7882 candidats enregistrés par le ministère de l'Intérieur sont comptabilisées 3344 candidates, soit 42% du total des prétendants à l'Assemblée nationale, selon les chiffres communiqués ce mardi 23 mai par la Place Beauvau. En 2012, ce chiffre s'établissait à 2649, représentant 40% des candidatures.

Cette hausse ne signifie pas que les femmes seront forcément plus nombreuses à siéger au Palais Bourbon. En effet, ces chiffres ne disent pas combien sont investies dans des circonscriptions dites "gagnables". Pour autant, dans la mesure où le renouvellement attendu dans l'hémicycle s'élève à au moins un tiers des députés, il est probable que les femmes y soient davantage représentées qu'en 2012. Les candidates avaient alors obtenu 26,86% des sièges. Un record même si l'écart avec d'autres démocraties occidentales reste encore béant. La Suède compte un peu plus de 44% de députées.

Les différents partis politiques sont incités à observer une stricte parité dans leurs investitures. Si ce n'est pas le cas, des amendes doivent être payées. Mais ces malus n'affectent pas les candidatures individuelles s'effectuant en dehors des partis politiques qui elles aussi sont très nombreuses aux élections législatives.

Et toutes les formations ne respectent pas ce principe. Avec 187 candidates investies sur 480 circonscriptions, Les Républicains font office de mauvais élève, comme le PS qui en présente 183 sur 414. A l'inverse, La République En Marche présente plus de femmes que d'hommes (266 candidatures féminines contre 260 masculines).



Alexandre Boudet @Alex_Boudet

Parité

LR: 187 femmes sur 480

FN: 281 sur 571

FI: 264 sur 556

Modem: 37 sur 75

REM: 232 sur 461

PS: 183 sur 414#legislatives2017

"Quasi stagnation"

Dans un communiqué, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a pointé "une quasi-stagnation" par rapport aux élections précédentes. "Le compte n'y est toujours pas, loin s'en faut", déplore cet organisme placé sous l'autorité de Matignon, qui souligne que "pourtant, deux évolutions législatives avaient renforcé les contraintes": le doublement des pénalités financières pour les partis n'ayant pas 50% de candidates et la loi sur le non cumul des mandats, alors qu'une étude de 2013 avait montré que "80% des parlementaires en situation de cumul étaient des hommes".

Le HCE déplore d'autant plus la situation que la proportion "ne concerne que les candidates, et non les élus, et ne rend donc pas compte du nombre de femmes investies dans des circonscriptions réputées 'non-gagnables'".

"Avec ces nouvelles élections, nous avons encore la preuve que le partage du pouvoir n'est pas naturel", estime Danielle Bousquet, présidente du HCE, indiquant qu'il "revient aux pouvoirs publics de renforcer les contraintes paritaires et aux partis politiques de faire preuve de volontarisme et d'exemplarité".

Reste à savoir si la légère augmentation du nombre de candidates sur l'ensemble des candidatures se traduira réellement par une augmentation du nombre de parlementaires femmes.

huffingtonpost.fr

3) Vu d'Italie. "Il faut être prudent avec le renouvellement politique à tout prix"

Courrier international - Paris



Le renouveau de la classe politique est le grand chantier mis en avant par Emmanuel Macron lors de ses premiers jours au pouvoir. Une expérience tentée de nombreuses fois en Italie, avec quelques ratés, comme nous l'explique Stefano Montefiori, correspondant à Paris du Corriere della Sera.

Pensez-vous qu'il soit urgent de renouveler la classe politique française ?

Ce n'est sans doute pas la plus grande des priorités mais, effectivement, c'est ce que beaucoup de citoyens demandent. Il est nécessaire de rester prudent sur cette idée de "renouvellement à tout prix", car sa réussite dépend avant tout des qualités de ceux qui arrivent au pouvoir. En Italie, nous avons connu de nombreuses tentatives de ce genre ces dernières décennies, et cela a parfois été positif, parfois assez catastrophique.

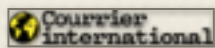
Quelles leçons peut-on tirer en France de ces tentatives italiennes ?

Les leçons ont déjà été tirées : les modalités de recrutement des candidats aux législatives issus de la société civile pour La République en marche étaient sérieuses et les personnes recrutées semblent de qualité et à la hauteur de la tâche. En Italie, le Mouvement 5 étoiles a rempli le Parlement de gens nouveaux mais ils n'avaient pas les compétences pour être sénateurs ou députés. Le niveau de sélection assez dur de La République en marche peut déboucher sur un mouvement très positif pour la France. Le fait d'avoir des quotas avec une moitié des candidats venant de la société civile et l'autre de la politique montre que cette volonté ne répond pas seulement au "dégagisme" ambiant.

Peut-on attendre de grands changements avec un président qui était membre du gouvernement il y a encore un an ?

Macron, c'est un grand pari : il pourra être un grand président ou une catastrophe. Il va essayer de changer les choses en profondeur. Je ne crois pas trop à cette critique de la continuité, qui s'appuie sur le fait qu'il était ministre de l'Économie : il a démissionné aussi parce qu'il n'arrivait pas à développer ses réformes. Il me semble très, voire trop, déterminé. Nous verrons si les Français veulent le suivre. Mais si les élections législatives aboutissent à un Parlement consensuel, le risque est que la lutte sociale et politique se déplace dans la rue.

Propos recueillis par Corentin Pennarguear



III) Quel est cet “esprit de la IVe République” dont Edouard Philippe craint le retour ?



Le tandem (pas encore exécutif) Macron-Philippe (AFP/Lôïc Venance)

Si Macron n'a pas la majorité aux législatives, son Premier ministre Edouard Philippe craint de voir revenir “l'esprit de la IVe République” : un régime sans majorité, embourbé dans les querelles politiciennes. Bref, d'être menacé par l'impuissance.

Edouard Philippe met en garde : il ne veut pas se retrouver dans le pétrin ministériel qu'ont connu les divers gouvernements de la IVe République, qui n'avaient pas la majorité. Pour lui, c'est sûr, la République en marche d'Emmanuel Macron doit l'obtenir lors des législatives des 11 et 18 juin : “S'il n'a pas de majorité en juin prochain, la France devrait revenir aux discussions et marchandages entre partis”, se désole-t-il dans un entretien paru ce lundi 22 mai dans Paris Normandie. Le nouveau Premier ministre craint ainsi “le retour à un certain esprit de la IVe République”.

Mais en fait, c'est quoi, “l'esprit de la IVe République” ? On a bien fait d'oublier si vite nos révisions dans les annales du bac et dans nos cours d'histoire : avec 24 gouvernements successifs de durées très inégales, la IVe République s'avère être l'un des grands fiascos prouvant la faiblesse des institutions politiques de l'époque.

Un gouvernement impuissant

Pendant toute la durée de la IVe, de 1946 à 1958, le Parlement avait le dessus sur les autres institutions. Comme ses membres étaient les seuls à être élus au suffrage universel, il était le seul à avoir de la légitimité. Le Conseil de la République, qui est l'ancêtre du Sénat, n'avait alors qu'un rôle secondaire, notamment consultatif.

Le gouvernement était donc dépendant du Parlement, qui pouvait en

modifier la composition. La conséquence est sans précédent : il y a rarement une majorité claire et stable à l'Assemblée. “Sous la IVe République, les ministres du gouvernement sont, la plupart du temps, dans l'impossibilité d'imposer leur volonté aux parlementaires”, écrit ainsi Daniel Gaxie, professeur de science politique à l'Université Paris I-Sorbonne, dans son livre Les Structures politiques des institutions : l'exemple de la Quatrième République.

Une Constitution mal digérée

Le nouveau texte de la Constitution avait en effet été instauré en plein contexte de la Libération, le 27 octobre 1946. Alors qu'elle devait assurer la refondation de la France après la guerre et l'occupation nazie, la Constitution a eu du mal à mettre d'accord les principaux partis unis dans la Résistance qui formaient le tripartisme (Parti communiste, Parti socialiste-SFIO, Mouvement républicain populaire). Les oppositions sont tellement fortes qu'elles poussent le général de Gaulle à démissionner du Gouvernement provisoire dès le mois de janvier 1946, convaincu que le pouvoir exécutif devait y jouer un rôle clé.

Le texte est donc adopté sans grande conviction et avec une très faible majorité : 9,2 millions de “oui”, 8,1 millions de “non”. Près d'un tiers des Français n'ont pas voté. Les clivages politiques persistent et très vite, les pratiques politiques d'avant-guerres refont surface avec le même type d'Assemblée comme celle de la IIIe République.

Des gouvernements d'un jour à 16 mois

Les partis politiques forment sans arrêt des alliances, dans le but d'obtenir la majorité à l'Assemblée. Attaqués autant par la gauche avec le Parti communiste, que par la droite avec les gaullistes du Rassemblement du peuple français (RPF), les autres partis forment la coalition de la “Troisième Force”, notamment composée des modérés, des démocrates-chrétiens, socialistes et radicaux.

Les démissions des présidents du Conseil, qui dirigeaient les gouvernements, se succèdent et ils sont remplacés selon les majorités du moment. Les gouvernements sont continuellement dans l'instabilité, à tel point que certains ne dépassent même pas une seule journée, comme celui de Christian Pineau. Avec ses 16 mois, le gouvernement Guy Mollet est le plus long à rester en place sous la IVe République...

Des partis qui “cuisent leur petite soupe”

Cette instabilité chronique a été dénoncée par une phrase célèbre du général de Gaulle, dans son discours de Vincennes le 5 octobre 1947 : la IVe République est comme “des petits partis qui cuisent leur petite soupe au petit coin de leur feu”. Embourbé dans ces crises, le pays est dans l'impossibilité de régler les conflits, et les troubles de la décolonisation, notamment la guerre d'Algérie, qui met un coup de massue final à cette Constitution, avec le retour de De Gaulle et l'instauration de la Ve République qui réduit les pouvoirs du Parlement.

Si les décisions ont été difficiles à mettre en place, on doit quand même à la IVe République des mesures phares, dont la création de la Sécurité sociale, un redressement économique et les débuts de la construction européenne.

Avec les divergences actuelles entre Les Républicains, le mouvement La République en marche, les Insoumis d'un côté et les socialistes divisés de l'autre, le gouvernement d'Edouard Philippe risque donc bien de revivre “l'esprit” de la précédente République.



par Juliette Redivo

lesinrocks.com

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Nouvelle loi travail: l'Élysée et le gouvernement en ordre de bataille

Par Dan Israel et Manuel Jardinaud

Le trio de conseillers chargés de la réforme du code du travail à l'Élysée, à Matignon et au ministère du travail vient d'être nommé. Les trois hommes partagent la volonté de changer rapidement les règles, ce qui devrait être fait par le biais d'ordonnances d'ici à cet automne. Le Medef applaudit, les syndicats sont plus circonspects.

Des hommes plutôt marqués à droite, adeptes revendiqués d'une vigoureuse réforme du code et du marché du travail. Mais aussi des professionnels reconnus et respectés, défenseurs d'un réel dialogue avec les syndicats. Après une série de nominations, le nouveau pouvoir dispose désormais de l'équipe qui sera chargée de la principale réforme d'envergure du début du quinquennat Macron : la refonte du code du travail et des règles régissant les relations entre employeurs et salariés.

Priorité aux accords d'entreprise sur les accords nationaux, simplification des règles, plafonnement des indemnités accordées par les conseils des prud'hommes, changement profond des règles de fonctionnement de l'assurance chômage... Emmanuel Macron n'a jamais fait mystère des orientations qu'il veut imposer par la loi, et le plus vite possible. Dès ce mardi 23 mai, le président et le gouvernement d'Édouard Philippe entameront les premiers entretiens avec les syndicats pour aborder la réforme que des ordonnances pourraient engager dès qu'un Parlement sera en mesure de les voter, au plus tard à l'automne.

Le ton a déjà été donné. Dimanche, le premier ministre expliquait au Journal du dimanche que cette réforme était sa priorité. « C'est une réforme majeure. Une bonne réforme est une réforme bien pensée, bien discutée, puis bien exécutée. La réforme du Code du travail a été bien pensée. Nous allons désormais la discuter pour l'enrichir et l'expliquer », a-t-il indiqué, prévenant qu'une fois les rencontres avec les syndicats achevées, « il faudra aller vite » car « notre pays doit avancer ». Le lendemain, le ministre de l'économie Bruno Le Maire expliquait en Allemagne, sous le regard bienveillant de son homologue Wolfgang Schäuble, que la France se lancerait bien dans les réformes structurelles, dont celle aboutissant à la simplification du code du travail.

Pour mener ce chantier considérable, le pouvoir a nommé ses représentants la semaine passée. Ils seront chargés de soutenir la nouvelle ministre du travail, Muriel Pénicaud, que nous présentons ici. Ancienne directrice des ressources humaines de Danone et passée par plusieurs postes publics, celle-ci connaît bien le dialogue social, mais aussi l'intérêt des entreprises, qu'elle défendait sur la scène internationale à la tête de Business France, son précédent poste.

Trois conseillers sur la même ligne



Pierre-André Imbert

Pierre-André Imbert est le premier à avoir été nommé. Le tout nouveau conseiller social de l'Élysée, quadragénaire et à l'origine prof d'économie à Paris-I, est un compagnon de route de la gauche : signataire d'articles dans *Le Monde* diplo, auteur d'un livre avec l'économiste Liêm Hoang Ngoc (aujourd'hui proche de Jean-Luc

Mélenchon), conseiller d'Henri Emmanuelli à la commission des finances de l'Assemblée à la fin des années 1990, membre du cabinet du socialiste Michel Sapin au ministère du travail, puis directeur de cabinet du même ministère auprès de ses successeurs François Rebsamen et Myriam El Khomri.

Mais il est aussi passé longuement par Altedia (devenu Alixio), le cabinet de conseil aux entreprises détenu par Raymond Soubie, le « pape » du social de la droite jusqu'à Nicolas Sarkozy. Mais son nom est surtout lié à la loi sur le travail, portée l'an dernier par Myriam El Khomri. Beaucoup voient en Pierre-André Imbert le vrai rédacteur du texte, que la ministre se serait vu imposer par son directeur de cabinet, relais de la volonté du premier ministre

Manuel Valls et du ministre de l'économie Emmanuel Macron. C'est la version notamment défendue par un ancien conseiller d'El Khomri, Pierre Jacquemain, dans un brûlot intitulé *Ils ont tué la gauche* (Fayard), publié il y a moins d'un an. Il y accusait « sa » ministre d'avoir trahi et de s'être fait imposer les grandes lignes du texte par Imbert, seul architecte ou presque du texte de loi. Le conseiller devrait avoir aujourd'hui une grande marge de manœuvre pour poursuivre les réformes dans le même sens.

La nomination de Pierre-André Imbert complète celle du directeur de cabinet de Muriel Pénicaud, annoncée mercredi : Antoine Foucher. Ce dernier jouit d'une réputation de bosseur et de fin connaisseur des dossiers sociaux... mais du côté du patronat. En 2015 et 2016, il a été directeur général adjoint du Medef, chargé des relations sociales. Auparavant, il avait été conseiller de Xavier Bertrand au ministère du travail, en 2011. Foucher n'a certes pas une image de « dur », insensible au dialogue avec les syndicats. Au contraire, il est largement reconnu pour chercher les rapprochements possibles avec les représentants des salariés et être respectueux du paritarisme.

Classé dans le camp « réformiste » au sein du Medef, comme son mentor Jean-François Pilliard, ancien président du pôle social du Medef, puis de son successeur Alexandre Saubot, il a même démissionné en juin 2016 après avoir bataillé avec une ligne plus intransigeante au sein de l'organisation patronale, incarnée notamment par son patron Pierre Gattaz et son lieutenant Thibault Lanxade. Il ne cachait par exemple pas son mécontentement devant l'échec des négociations avec les syndicats pour établir les nouvelles règles de l'assurance chômage, au printemps dernier.

Passé quelques mois dans les rangs de Schneider Electric, il qualifiait encore récemment les syndicats de « business partners ». Malgré le symbole de l'arrivée du Medef au ministère du travail, les organisations syndicales ne devraient pas voir cette nomination d'un trop mauvais œil. « On sait qu'on va avoir des désaccords, mais au moins on part sur une base de respect, c'est déjà ça », a glissé l'un de leurs responsables à L'Opinion.

Ce duo de conseillers est complété par un troisième homme, lui aussi passé par le cabinet de Xavier Bertrand au ministère du travail. Nommé conseiller en charge de la réforme du code du travail à Matignon, avocat reconnu dans le secteur du droit social, Franck Morel a aussi conseillé plusieurs ministres. Il a travaillé sur de nombreux textes, dont la loi dite de « modernisation du marché du travail » en 2008, ou la réforme de la représentativité syndicale. Une semaine avant sa nomination, il publiait dans *Le Monde* une tribune qui ressemblait fort à une feuille de route pour réussir la réforme voulue par Macron. Il y conseillait au nouveau pouvoir de faire preuve d'« un respect loyal de la démocratie sociale » et de mener une « alchimie subtile entre volonté politique forte et réelle concertation négociée ».

L'homme ne devrait toutefois pas déparier idéologiquement avec le nouvel exécutif, ni les autres conseillers chargés du dossier. Début 2016, il jugeait dans *Les Échos* que, lorsqu'il s'agit de négocier entre patronat et salariés, il est « souhaitable » de « privilégier le niveau de l'entreprise » à celui de la branche ou à l'accord national. Quelques mois plus tard, il ne cachait pas son souhait de voir augmenter la durée du travail en France. Il est aussi le coauteur d'un livre parrainé par l'Institut Montaigne, think tank libéral qui préconise une refonte du code du travail, jugé « inefficace », « complexe » et « obèse ». Inutile de préciser que la réforme envisagée est loin de celle que défend le collectif d'universitaires dont Mediapart avait présenté le travail le mois dernier...

Le Medef impatient

Sans surprise, le Medef a fait savoir son approbation devant ces nominations. Interrogé lundi matin sur France Inter, son vice-président Thibault Lanxade a appelé entre les lignes à voter pour la majorité présidentielle lors des législatives des 11 et 18 juin, au motif qu'il fallait « qu'il y ait une majorité pour que les ordonnances [sur le droit du travail – ndr] puissent passer ». « Les entreprises attendent. Il faut faire en sorte que cela puisse être effectif le plus tôt possible car la croissance est là et maintenant on pourrait bénéficier de ce regain dynamique avec un code du travail plus flexible, plus souple », a-t-il déclaré.

Sans surprise non plus, la CGT a déjà dit son hostilité à la réforme à venir. Dans le JDD, son secrétaire général Philippe Martinez a déclaré que « réformer le Code du travail n'est pas une priorité » et que « les ordonnances sont irrecevables ». Un peu plus prudent, Laurent Berger, patron de la CFDT, a aussi mis en garde le gouvernement sur sa volonté affichée d'aller très vite. Plutôt accommodant, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, a quant à lui jugé sur France Inter « pas mal » la nomination d'Antoine Foucher, qui « aime le dialogue ». Il a ensuite indiqué aux *Échos* qu'il avait eu « de très bons retours » sur Muriel Pénicaud, et que « légiférer par ordonnances n'est pas un problème » « si on est d'accord sur son contenu »,

citant en exemple l'instauration de la cinquième semaine de congés payés en 1981. Il dit attendre « une vraie concertation sur le fond avec le temps nécessaire » et « de vraies marges de discussion ». Il sera bientôt fixé.

mediapart.fr

Par L'EXPRESS.fr

MAIS AUSSI

1) Loi Travail XXL : partagés, les Français appellent Macron à écouter les syndicats

Par latribune.fr



Emmanuel Macron accueille le leader de FO Jean-Claude Mailly à l'Élysée, le 23 mai. (Crédits : REUTERS/Philippe Wojazer)

Selon une enquête réalisée par Odoxa, deux personnes interrogées sur trois souhaitent que le président "tienne le plus compte possible des objections des syndicats quitte à revoir les réformes qu'il veut proposer"

Au lendemain de la réception par Emmanuel Macron des partenaires sociaux à l'Élysée, un sondage réalisé pour franceinfo dévoile le sentiment des Français sur la perspective d'une réforme du Code du travail. Selon cette enquête réalisée par Odoxa, deux personnes interrogées sur trois souhaitent que le président "tienne le plus compte possible des objections des syndicats quitte à revoir les réformes qu'il veut proposer". A l'inverse, 35% lui demandent de s'en tenir à ses projets "quitte à mécontenter les syndicats".

Plus d'un Français sur deux opposé à la réforme

En parallèle, les Français se montrent très partagés quant à l'opportunité même d'"aller plus loin que la loi El Khomri" pour réformer le code du travail : 48% y sont favorables, 51% opposés. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1.014 personnes (méthode des quotas) interrogées par internet les 22 et 23 mai.

Mercredi après-midi puis lundi, c'est au tour d'Edouard Philippe de recevoir les dirigeants syndicaux à Matignon pour parler de ce dossier brûlant. Le Premier ministre avait déjà pris contact avec les partenaires sociaux jeudi, trois jours après sa nomination, lors d'appels téléphoniques avec les dirigeants syndicaux et patronaux. Alors que le manque de concertation avait été vivement critiqué pour le lancement de la controversée loi Travail, le nouvel exécutif entend démontrer qu'il veille au dialogue social pour ce nouveau texte.

(Avec AFP)

2) Code du travail: les Français réservés sur un renforcement de la loi El Khomri



Le président Emmanuel Macron rencontre le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez à l'Élysée le 23 mai 2017-afp.com/Michel Euler

Selon un sondage Odoxa, 51% des sondés sont opposés à l'idée d'aller plus loin que la loi actuelle. Le président Macron recevait mardi les syndicats à ce sujet.

Deux Français sur trois souhaitent que le président Emmanuel Macron "tienne le plus compte possible" des arguments des syndicats pour sa réforme du code du travail, dans un sondage Odoxa publié mercredi.

Selon ce sondage, réalisé pour franceinfo, les Français se montrent très partagés sur l'opportunité d'"aller plus loin que la loi El Khomri" pour réformer le code du travail: 48% y sont favorables, 51% opposés. Par ailleurs, 63% d'entre eux souhaitent qu'Emmanuel Macron, qui a reçu mardi les partenaires sociaux, "tienne le plus compte possible des objections des syndicats, quitte à revoir les réformes qu'il veut proposer".

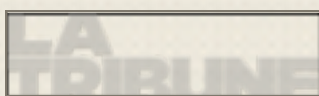
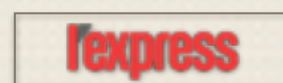
Une réforme à hauts risques

A l'inverse, 35% lui demandent de s'en tenir à ses projets "quitte à mécontenter les syndicats". Mardi, le président qui veut réformer le code du travail par ordonnances cet été, a noué mardi le dialogue avec les partenaires sociaux, à qui il a précisé son calendrier et ses chantiers sociaux sur 12 mois, mais sans détails sur le fond.

Reçus tour à tour par le président, les leaders de la CFDT, de la CGT, de FO, de la CFE-CGC et de la CFTC ont plaidé pour desserrer le timing de cette réforme à haut risque, une priorité du quinquennat. Les responsables patronaux du Medef, de la CPME et de l'U2P, eux, ont réitéré leur exigence de rapidité.

Selon le président de la CPME, François Asselin, le chef de l'État a annoncé une "grande concertation" jusqu'à mi-juin, avant une loi d'habilitation à légiférer par ordonnances "durant l'été", puis une loi de ratification des ordonnances "courant septembre".

* L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1.014 personnes (méthode des quotas) interrogées par internet les 22 et 23 mai.



LAPRESSEENREVUE.EU

V) Le PS redoute aussi une déroute... financière

En cas de large défaite aux législatives, le PS perdra une grande partie des aides publiques de l'État. À Solférino, plusieurs scénarios sont à l'étude...

Par Michel Revol



Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, espère limiter les dégâts aux législatives pour limiter les pertes financières... © JACQUES DEMARTHON / AFP/ JACQUES DEMARTHON

Et voici la grande trouille de 1993 qui point à nouveau. Cette année-là, le groupe socialiste à l'Assemblée se réduit à 57 députés. Évidemment, d'un point de vue politique, les socialistes perdent beaucoup de poids. Mais les finances en prennent aussi un coup, puisqu'une partie du budget du parti est alimentée par les aides publiques et les cotisations des parlementaires. Près d'un quart de siècle plus tard, l'inquiétude gagne à nouveau Solférino. Secoué par la lourde défaite à la présidentielle, pris en tenaille entre En marche ! et La France insoumise de Mélenchon, le Parti socialiste risque d'être balayé aux législatives. Un sondage Opinion Way, publié au début du mois dans Les Échos, évalue le futur groupe socialiste à l'Assemblée dans une fourchette comprise entre 28 et 43 élus... Un résultat qui signifierait une petite saignée dans les finances du parti.

« C'est pénible d'entendre dans tous les médias qu'on est déjà mort », s'énerve un peu Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse et trésorier du PS. L'homme refuse, comme on s'en doute, de céder à la panique. Il reste trois semaines environ avant le deuxième tour des législatives et le PS entend bien faire mentir les mauvais augures. Mais la menace d'un fiasco financier est réelle. Comme tout parti, le PS est financé, pour environ 40 %, par l'aide publique. Son montant est déterminé, pour cinq ans, par le nombre de voix obtenues lors du scrutin législatif, et par le nombre d'élus (Assemblée nationale et Sénat). Grâce à son résultat obtenu en 2012, le PS a reçu chaque année un peu plus de 10 millions d'euros grâce aux voix qui se sont portées sur ses candidats, et près de 15 millions grâce à ses élus.

Évaluer le trou

C'est donc au lendemain du deuxième tour, le 19 juin, que les argentiers du PS sortiront les calculatrices pour évaluer le trou. Si le nombre de députés est divisé par quatre (il compte aujourd'hui 287 élus), la manne financière sera réduite dans les mêmes proportions. Certes, le PS n'est pas au bord de la faillite, loin de là. « Contrairement à nos « collègues » des Républicains, nous n'avons pas de dette et nous sommes propriétaires de notre siège. Nous ne sommes pas démunis pour affronter une période de vaches maigres », précise Jean-François Debat. Mais il faut bien, malgré tout, anticiper la diminution des aides financières. « Nous ferons comme tout agent économique qui voit ses recettes se réduire, nous ajusterons d'autant les dépenses », explique le trésorier.

Le budget, d'environ 55 millions d'euros, sera réduit. « Depuis plusieurs semaines, nous évaluons trois scénarios, un négatif, un moyen et un positif. Je vous avoue que je ne regarde plus beaucoup le positif, qui se fonde sur le fait que nous conserverons la majorité à l'Assemblée ! », confie Jean-François Debat. Avec le premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, et le secrétaire général du PS, le trésorier passe en revue les différentes fonctions et les différents postes du parti, afin d'évaluer ceux qui seront ou

non réduits. Il n'est pas impossible qu'en fonction de la gravité de la situation, certains postes soient supprimés. « Aucun n'est exempt par principe », explique Jean-François Debat.

L'attitude des ténors

Encore une fois, il est trop tôt pour connaître l'effet des élections sur les finances du parti. On ne connaît pas exactement, par exemple, l'attitude des ténors socialistes qui font campagne en taisant leur appartenance au PS, comme Manuel Valls, Marisol Touraine ou Myriam El Khomri. S'ils se sont revendiqués du PS lors du dépôt de leur candidature en préfecture, les voix qu'ils engrangeront — et donc l'argent public — iront à Solférino. « J'ose espérer que nos camarades l'ont fait », prie Jean-François Debat sans trop y croire. De même, s'ils se rattachent ensuite au groupe socialiste à l'Assemblée — ce qui paraît peu probable —, ils permettront au PS de toucher les subsides publics. Au PS, on en est réduit à croiser les doigts.



LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Législatives: la mention "majorité présidentielle" trouble la campagne

Par opportunisme ou par proximité idéologique avec Emmanuel Macron, plusieurs candidats aux élections législatives, dont d'anciens ministres PS,...

Par Jérémy MAROT - publicsenat.fr

Par opportunisme ou par proximité idéologique avec Emmanuel Macron, plusieurs candidats aux élections législatives, dont d'anciens ministres PS, s'affichent avec la mention "majorité présidentielle" sans être investis par La République en marche, parfois obligée d'intervenir pour clarifier la situation.

Comment s'y retrouver quand deux voire trois aspirants députés se réclament du mouvement d'Emmanuel Macron, tout juste élu à la présidence de la République et désormais en quête d'une majorité à l'Assemblée pour gouverner ?

Dans la 4e circonscription de la Manche (celle de l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve qui ne se représente pas) Blaise Mistler, candidat officiel de La République en marche, doit ainsi affronter Sonia Krimi, "marcheuse de la première heure en route pour représenter la majorité présidentielle", comme elle se définit sur son compte Twitter et le décline sur son matériel de campagne.



Catherine Barbaroux, présidente par intérim de la République En Marche, à Paris, le 9 novembre 2015-AFP/Archives

Dans la 4e des Vosges, ce sont trois postulants qui se revendiquent "majorité présidentielle", tout comme dans la 1re du Maine-et-Loire où Matthieu Orphelin, proche de Nicolas Hulot, a été investi de longue date par La République en marche. Celui-ci doit notamment composer avec Luc Belot, député PS sortant, qui avait soutenu Benoît Hamon durant la campagne présidentielle mais "sort des affiches +majorité présidentielle+, des tracts avec le nom de Macron qui apparaît 18 fois", selon M. Orphelin.

"En Marche 49 a fait dimanche soir un communiqué où on appelle ces candidats à la clarté", poursuit M. Orphelin. "On comprend pourquoi le candidat du PS veut cette ambiguïté: pour profiter de notre dynamique et pour tromper les électeurs", ajoute-t-il en dénonçant "des manoeuvres de la vieille politique dont les citoyens ne veulent plus".

Ce phénomène, qui concerne "2-3 dizaines" d'affaires "peut-être un peu plus" est "compliqué" à contrôler, dit Grégoire Potton, qui corneaque la campagne des législatives pour La République en marche.

Catherine Barbaroux, présidente par intérim de La République en marche, plaide donc pour "une régulation sur le terrain" en soulignant que des "30-40 cas de dissidence" claire recensés, il n'en restait plus que "4-5 à régler" mardi matin.

- 'Zones grises' -

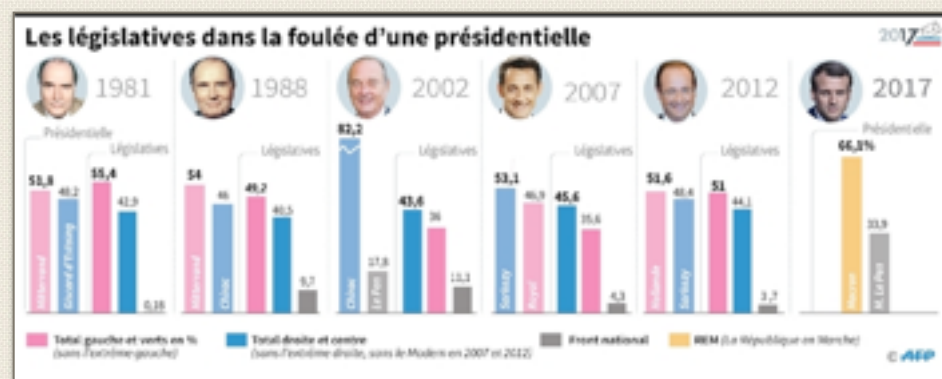
"On épaula, s'il faut faire des communiqués, des mises au point. On se réserve la possibilité d'aller faire campagne pour les candidats menacés avec un

ministre, de ne pas les laisser aux prises avec une ambiguïté malsaine", assure-t-elle en déplorant "des cas où vous avez un candidat qui met plus de photos d'Emmanuel Macron que de lui-même alors que ce n'est pas le candidat investi par le mouvement".

Ces exemples illustrent en réalité une myriade de situations différentes et autant de "zones grises", dit Mme Barbaroux.

Ainsi, La République en marche regarde avec un oeil plutôt bienveillant les anciens ministres du gouvernement sortant Manuel Valls, Marisol Touraine ou Myriam El Khomri se servir de la mention "majorité présidentielle" sur leurs affiches.

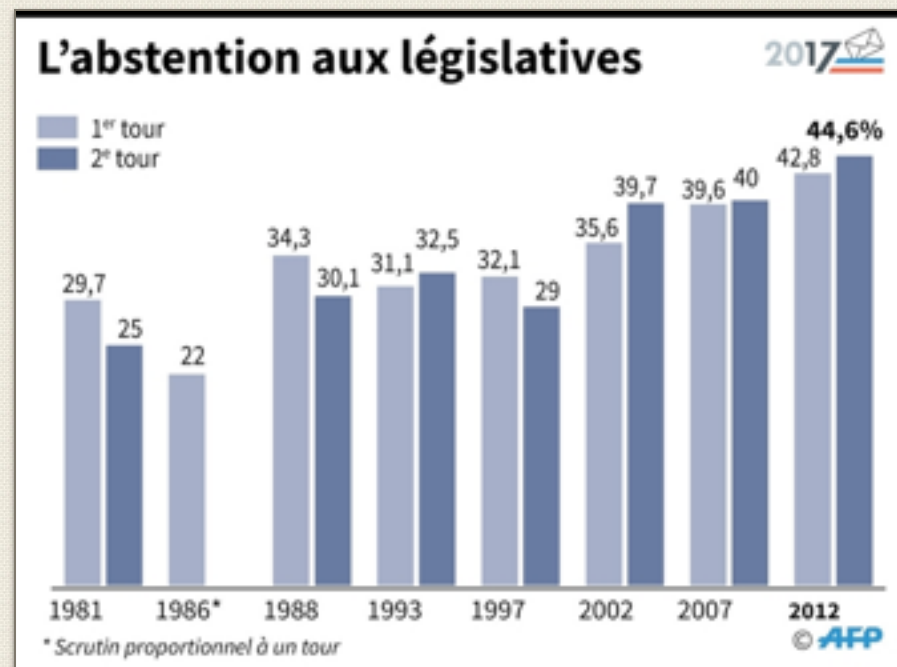
Plusieurs candidats socialistes ont suivi ces exemples: le Premier secrétaire du parti Jean-Christophe Cambadélis évaluait lundi leur nombre à "une petite quinzaine", mais sans doute sont-ils plus, dans le sillage de Malek Boutih (Essonne), Bernadette Laclais (Savoie), Pierre-Yves Le Borgn' (Français de l'étranger), Anne Dillenseger (Côte-d'Or)...



Les législatives dans la foulée d'une présidentielle
AFP

Parmi eux, Eric Vève, postulant dans la 2e circonscription du Calvados, qui "considère que c'est de notre responsabilité collective que de faire en sorte que ce quinquennat soit une réussite".

"Sur le terrain, dans les marchés, le discours de rassemblement est audible", insiste-t-il. "Avec des poids lourds de droite nommés au sein du gouvernement, je dis qu'il faut des députés de gauche au sein de la majorité présidentielle".



L'abstention aux législatives
AFP

Même positionnement pour Pierre Juvet dans 4e de la Drôme, qui espère "orienter la majorité vers des réformes plus sociales". "Je pense qu'à la fin, on constituera un groupe de gauche autonome au sein de la majorité présidentielle", avance-t-il.

Si les candidats PS n'hésitent pas à afficher leur proximité avec Emmanuel Macron, les Républicains ont, eux, "une approche plus nuancée et prudente de la campagne", souligne Catherine Barbaroux.



Le député socialiste Daniel Vaillant lors d'une réunion au siège du PS à Paris, le 14 décembre 2015 AFP

"Ils ont un potentiel électoral qu'ils estiment supérieur à celui du PS, qui n'a pas d'autre choix que d'essayer de profiter de la dynamique du mouvement", remarque-t-elle.

VII) Julien Dray s'étonne que la droite ait autant de pouvoir au gouvernement

Le conseiller régional PS d'Ile-de-France était ce dimanche l'invité d'Apolline de Malherbe dans BFM Politique. Il s'est dit surpris que les responsables de droite aient autant de poids dans le gouvernement d'Edouard Philippe.

Interrogé sur les premiers pas d'Emmanuel Macron comme président, Julien Dray a évoqué ce dimanche soir un "sans fautes". "C'est tout nouveau tout beau, il va falloir regarder la réalité de l'action politique", a-t-il ajouté, plus mesuré, invité d'Apolline de Malherbe dans BFM Politique. Le conseiller régional socialiste d'Ile-de-France s'est toutefois montré sceptique quant à la place accordée aux personnalités de droite, à Matignon mais aussi au sein du gouvernement.

"Tout peut marcher dans la vie. Maintenant il y a des tendances lourdes dans la vie politique, qui ne s'effacent pas. Quand vous avez un duo, entre Monsieur Darmanin et Monsieur Philippe, vous voyez que le pouvoir réel de ce gouvernement est quand même situé là, il est par ailleurs", a-t-il fait valoir.

"Ils ont tout, la fonction publique, les comptes sociaux, le budget"

Estimant qu'il fallait "attendre de voir ce qu'il va se passer" pour juger des chances de réussite de ce gouvernement, il s'est ensuite dit surpris que les personnalités de droite aient autant de poids.

"Ils ont tout, la fonction publique, les comptes sociaux, le budget. Les autres vont avoir à négocier avec un triumvira: Monsieur Philippe, Monsieur Le Maire, Monsieur Darmanin. Ce serait faire injure à ces personnalités que de penser que du jour au lendemain elles découvrent les vertus de la fonction publique", a-t-il pointé.

"Est-ce qu'elles vont pas avoir comme objectif de réduire massivement le nombre des fonctionnaires? Je pense qu'il va y avoir des réunions qui vont être tendues", a-t-il ajouté.

Charlie Vandekerkhove



MAIS AUSSI

Christophe Castaner veut droitiser le gouvernement après les législatives



Christophe Castaner, député-maire de Forcalquier. - BORIS HORVAT

20 Minutes avec AFP

L'exécutif souhaite intégrer d'autres personnalités de droite au gouvernement après les élections législatives des 11 et 18 juin, a déclaré ce mercredi sur Europe 1 le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner.

« Nous le souhaitons », a répondu Christophe Castaner, interrogé sur l'intégration dans les rangs de la majorité de personnalités de droite à l'issue des législatives. « On veut une majorité qui dépasse les partis politiques et qui s'appuie sur des femmes et des hommes issus de la gauche, comme moi du Parti socialiste, mais qui puisse aussi s'appuyer sur les progressistes chez Les Républicains », a déclaré le porte-parole.

Une association LR - UDI ?

« On veut une majorité qui dépasse les partis politiques et qui s'appuie sur des femmes et des hommes issus de la gauche, comme moi du Parti socialiste, mais qui puisse aussi s'appuyer sur les progressistes chez Les Républicains », a déclaré le porte-parole.

« Jean-Pierre Raffarin fait partie de ceux-là », a-t-il ajouté, alors que l'ancien Premier ministre (LR) a proposé mardi que des députés LR et UDI « s'associent » dans la future Assemblée pour former « Les Constructifs », groupement qui soutiendrait certaines réformes d'Emmanuel Macron.

« Certains Républicains nous ont rejoints sous l'autorité d'Edouard Philippe et c'est déjà un choix de dépassement majeur fait par le président de la République. Maintenant il est important que l'on puisse s'appuyer sur des personnalités de l'importance de Jean-Pierre Raffarin et de beaucoup d'autres ».

Parmi Les Républicains, Edouard Philippe, Bruno Le Maire et Gérald Darmanin, tous trois LR, ont intégré le gouvernement.



Europe 1@Europe1

À 8h15, @CCastaner porte-parole du gouvernement est l'invité de @FabienNamias #E1Matin



A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU